



DES JEPS

Animation Socio-éducative ou culturelle
Direction de Structure
et de Projet.

*Le DES JEPS ASC est le diplôme de niveau II de référence pour la formation des
Directeurs de structure, d'équipements, de service,
d'association...*

Chefs de projet, Délégué Régional, Départemental...

Dans le champ de l'animation, de l'éducation populaire, du sport, du médico social... que ce soit dans des entreprises du secteur marchand, de l'économie sociale et solidaire ou de collectivités publiques.

A BLOIS ,
du 16 janvier 2020 au 08 avril 2022



RESPIRE propose, depuis sa création, des formations diplômantes dans le champ de l'animation socioculturelle. Le projet individuel de chaque stagiaire et celui de son entreprise sont au cœur de nos dispositifs de formation.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

DURÉE

Pour les personnes disposant de peu d'expérience professionnelle et les Demandeurs d'Emploi :

La formation sera de 700 heures en centre de formation et de 700 à 2590 heures en situation professionnelle, soit un total de 3290 heures de formation maximum (hors positionnement).

Pour les personnes disposant d'une expérience et pouvant justifier du niveau de compétences visé par une ou plusieurs Unités de Compétences :

RESPIRE pourra proposer des « allègements de formation » pour le ou les Unités de Compétences concernées. Ces personnes devront toutefois passer les épreuves de certification. Pour les aider, RESPIRE propose un module de « Préparation à la certification ». La durée de leur cycle de formation sera fonction des allègements de formation.

CALENDRIER

Ouverture des inscriptions	01 mars 2019
Clôture des inscriptions	18 octobre 2019
Sélections	21 novembre 2019
Positionnement	Le 05-06 /12 et 19-20/12/2019
Date de début de la formation en centre	16 janvier 2020
Date de début de la formation en entreprise	20 janvier 2020
Date de fin de la formation en centre	8 avril 2022
Date de fin de la formation en entreprise	31 mars 2022
Date de la dernière certification	11 novembre 2022

ACCÈS À LA FORMATION

L'accès en formation est réservé aux personnes majeures, titulaires du PSC1 et remplissant une des conditions suivantes :

- ⇒ Être titulaire d'un diplôme d'État relatif aux fonctions d'animateur ou d'un diplôme reconnu comme équivalents
- ⇒ Être titulaire d'un DEJEPS mention animation socio-éducative
- ⇒ Être titulaire d'un diplôme de niveau III dans le champ de l'animation, enregistré au RNCP (Registre National des Certifications Professionnelles)
- ⇒ Être titulaire d'un diplôme de niveau II dans le champ de l'animation, enregistré au RNCP
- ⇒ Ou justifier de 36 mois d'activités professionnelles ou bénévoles soit 2400 h au minimum.

L'entrée en formation DESJEPS est également soumise à des épreuves de sélection (entretien et/ou tests écrits).

LIEU

Centre Régional de Formation de RESPIRE, 27 rue André Boule 41000 Blois

COÛT DE LA FORMATION

8 900.00 euros, la formation peut être financée par les fonds de la formation professionnelle continue (plan de formation de l'employeur ou congé individuel de formation). Se renseigner auprès de l'organisme paritaire collecteur agréé de votre employeur (Uniformalion, fongecif...).

Le prix est variable en fonction des allègements de formation.

INSCRIPTIONS

Conseils et inscriptions exclusivement auprès de :

Dominique Deketelaere, RESPIRE

27, rue André Boule 41000 Blois

Tél : 06 86 74 07 71 - Mail : respirecentre@orange.fr

